



CHARTRE DE QUALITE COMPORTEMENT PROFESSIONNEL EN TRAVAUX PRATIQUES DE RESTAURANT

(Document à rapporter, signé, au professeur principal le jour de la rentrée)

La présente Charte complète et souligne le règlement intérieur.

Spécifiquement professionnelle, elle vise à atteindre une harmonisation d'ensemble, non seulement de vos « Savoir-Faire », mais également de vos « Savoir-Etre ».

Elle doit être un objectif professionnel prioritaire et commun qui vous aidera à vous intégrer dans les meilleurs établissements de notre profession.

Cette Charte définit avec précision les exigences de tenue professionnelle, de comportement et le matériel professionnel à apporter lors des travaux pratiques de Restaurant.

Son respect et son application seront évalués lors de chaque séance et laissés à l'entière appréciation du professeur.

Rappel : la tenue professionnelle est obligatoirement différente de votre tenue de ville au lycée-(cf RI chapitre : « obligation de tenue »)

CONSIGNES GENERALES

- Chaque élève doit passer au vestiaire avant le début des TP et déposer tout vêtement et matériel mentionné ci-dessous dans le casier qui lui est attribué :ne sont pas admis, ni même tolérés de façon exceptionnelle :
 - les sacs ou cartables
 - les casques et blousons /manteaux
 - les téléphones portables (même éteints)
- Ces objets seront confisqués immédiatement et devront être récupérés auprès du professeur en fin de TP
- L'évaluation de vos « savoir-être » (comportement, politesse, expression orale, envers vos camarades ou les professeurs d'ateliers) seront comptabilisés dans vos notes de TP.
- Vos absences ou retards trop fréquents seront sanctionnés.
- Aucun élève n'est toléré dans les ateliers avant le début du TP.
- Tout abandon de poste durant le TP, sans autorisation du professeur, sera sanctionné.
- **Tout** professeur peut faire des remarques sur votre tenue, comportement, présence dans un atelier, même si vous n'êtes pas dans son groupe classe.
- Pour favoriser l'accueil des clients, il est interdit de se grouper devant la zone d'entrée des restaurants.

POUR TOUS

Matériel :un stylo à mine rétractable, votre cahier ou classeur de Travaux Pratiques, un carnet de bons, plumier de couteaux.

FILLES

TENUE CORPORELLE (quel que soit le poste occupé)

Pour faciliter les échanges avec la clientèle lors de la commercialisation et la dégustation des repas, rappelez-vous qu'une hygiène corporelle irréprochable ne peut être qu'un avantage pour vous.(cf. RI)

A cette fin, évitez les parfums capiteux ou poivrés et soignez votre apparence.

- Pas de vernis à ongle colorés, ongles propres et mi-longs
- Pas ou peu de bijoux
- Pas de faux-ongles
- Sont tolérées : 1 paire de boucles d'oreilles discrètes et identiques, 1 montre classique
- Aucun piercing ni tatouage visible n'est admis
- Un maquillage léger est toléré, mais reste à l'appréciation des professeurs
- Cheveux propres et attachés dès le début du TP. Prévoir pinces, élastiques, bandeau ou serre-tête (noirs uniquement). Pas de pince fantaisie.
- Pas de coiffure fantaisie, ni rajouts (tresses, mèches...)

TENUE VESTIMENTAIRE

En plus de votre sourire toujours présent, une tenue vestimentaire complète et impeccable ajoutera à votre prestance.

EN SERVICE

Tablier au logo du Lycée (propre, repassé) dès le début du TP
Jupe ou pantalon de service
Chemisier blanc
Cravate
Collant couleur chair (prévoir 1 rechange)
Veste de service
Chaussures noires à petit talon (max.8cm) propres/cirées.

AUX ANNEXES

Tablier au logo du Lycée (propre, repassé)
Chaussures de sécurité obligatoires
Pantalon ou jupe de service
Chemisier blanc
Veste de service

GARCONS

TENUE CORPORELLE (quel que soit le poste occupé)

Pour faciliter les échanges avec la clientèle lors de la commercialisation et la dégustation des repas proposés, rappelez-vous qu'une hygiène corporelle irréprochable ne peut être qu'un avantage pour vous.(cf. RI chapitre : « hygiène corporelle »)

A cette fin, évitez les parfums capiteux ou poivrés et soignez votre apparence.

- Des cheveux non rasés (minimum 1 cm) et soigneusement coiffés dégageant le visage,
- Barbes et moustaches taillées, soigneusement entretenues et suffisamment garnies et uniformes (en cuisine, par mesure d'hygiène, un couvre barbe peut être demandé par le professeur)
- Sont tolérées : 1 paire de boucles d'oreilles discrètes et identiques, 1 montre classique
- Aucun piercing ni tatouage visible n'est toléré
- Ongles courts et soignés

TENUE VESTIMENTAIRE

En plus de votre sourire toujours présent, une tenue vestimentaire impeccable et complète, ajoutera à votre prestance.

EN SERVICE

Tablier au logo du lycée (propre et repassé) dès le début du service
Chaussures classiques noires propres/cirées
Chaussettes noires unies
Pantalon de service
Cravate ou nœud papillon
Veste de service
Chemise blanche manches courtes ou longues

AUX ANNEXES

Tablier au logo du Lycée (propre, repassé)
Chaussures de sécurité obligatoires
Chemise unie
Pantalon de service
Veste de service

NOM et PRENOM de l'élève :

Signature de l'élève et du responsable légal :